

COMMUNIQUE SUD ENERGIE

**Sud
Energie
Penly**

Les 32 heures, suite et fin

C'est officiel, les organisations syndicales CGT, FO, CFDT et CFE-CGC se retirent des négociations sur les 32 heures à la conduite.

Cette décision fait suite à un « ultimatum » posé par la direction de Penly désireuse d'avoir une position claire des syndicats du site sur le sujet.

En effet depuis le début de la démarche (c'est-à-dire mars 2013), l'attitude de ces organisations est restée ambiguë : ne pouvant nier qu'il y a une réelle demande d'une majorité des agents du service Conduite à travailler à 32 heures hebdomadaires, elles ont fait semblant d'accompagner les négociations tout en essayant par différents moyens de « casser » le projet (remise en question des résultats de nos enquêtes pourtant disponibles à notre permanence, courriels et tracts dissuasifs, tentative de culpabilisation vis-à-vis des services discontinus ...).

Pourquoi avoir attendu un an pour afficher une position claire ? N'eut-il pas été plus simple et honnête vis à vis de tous de le faire depuis plusieurs mois ? Que d'Energie perdue !

A l'heure où toutes les négociations sont renvoyées au national, pour une fois qu'un sujet peut être géré « à l'échelle locale ». C'est dommage !

Aujourd'hui, en répondant positivement à la direction hostile à la démarche, elles ont choisi leur camp : celui des patrons. Pour quelles raisons ? Pour avoir des réponses, nous vous invitons à prendre contact avec ces OS.

A Cruas, il y a seulement quelques mois, la motivation des collègues de la conduite, a pourtant conduit à la signature d'un accord à 32 h par les organisations syndicales locales.

Oui, les contreparties à un passage à 32 heures demandées par la direction étaient inacceptables en l'état.

Oui, les négociations auraient été difficiles. C'est normal.

Oui, il aurait fallu mettre la pression, certainement par la grève, pour appuyer les syndicats négociateurs.

Mais le rôle d'un syndicat n'est-il pas de répondre à l'attente des salariés, d'organiser les luttes afin d'obtenir des droits nouveaux, des avancées sociales ?

COMMUNIQUE SUD ENERGIE

A l'heure où plusieurs millions de chômeurs sont officiellement recensés, où l'âge de la retraite s'éloigne un peu plus à l'issue de chaque changement de gouvernement, où les conditions de travail, dans nos centrales sont de plus en plus difficiles (changements d'organisations, augmentation des contraintes, baisse des effectifs habilités sur le terrain...), la réduction du temps du travail et l'embauche sont tout à fait d'actualité (contrairement à ce que certains puissent en penser...).

Un avenant à l'accord sur le temps de travail de 1999 bien négocié aurait permis de : Travailler moins à salaire égal, générer des embauches (à minima six actées), obtenir des garanties sur le devenir de nos organisations (mises en place jusqu'à présent sans aucune consultation des agents).

Aujourd'hui, nous pourrions malgré tout continuer les négociations et même appeler à la grève pour les appuyer. Néanmoins SUD ENERGIE avec une représentativité à la hauteur de 25 % ne peut signer un avenant à l'accord de 1999 seul (il faut à minima 30% de représentativité syndicale pour valider un accord). Nous sommes donc contraints à prendre nos responsabilités et à contre cœur de stopper la démarche.

Certains d'entre nous étaient hostiles à cette démarche... Par la seule crainte du changement, « parce qu'en 1999, on n'en voulait déjà pas », par peur d'une perte de salaire, pour les contraintes que l'on aurait pu subir, voir pour l'ensemble. Nous respectons l'avis de chacun mais rappelons que SUD Energie n'aurait rien signé si l'accord proposé n'avait pas été une réelle avancée pour tous les agents et après une consultation individuelle.

Il ne faut pas que cet échec du à cette nouvelle trahison d'appareils syndicaux ne fragilise le Collectif Conduite, l'heure n'est pas à la division bien au contraire !

Nous restons à l'écoute de tous les salariés.

SUD ENERGIE est, et restera un outil à ta disposition : pas un « extincteur » de revendications et de conflits sociaux aux mains des directions.

Pour SUD Energie Penly

02-35-40-60-48 (bureau MIF) OU 06-72-35-20-40

sudenergiepenly@wanadoo.fr OU sud-energie-penly@edf.fr

<http://sudenergie.org/site/>